

CONTRE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 15 mars 2006

Présents : Marie-Jo PETIT – Régis MAILLET – Michelle RAUX – Frédéric TAGAND – Stevens RIMBAULT – Alain DUHAMEL – Félix DEBRUNE – Pascal PAQUEZ – Arnaud GREMOND – Bruno PERNEL – Lucette FICHEUX

Excusées : Ophélie LEDOUX, Karine MANSARD

Invités : René FLASQUE – Julie KAHN – Michel MAUGER – Philippe VANDJOUR

Début de la séance : 19H10

Pascal demande si l'on peut mettre les P.V. sur le site : pas d'objection

Pascal distribue les Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale Constitutive et du dernier Conseil d'Administration.

Félix et Pascal font un résumé des rencontres avec Monsieur le Maire (lundi 13 mars 2006) et Monsieur l'Adjoint aux Sports (mercredi 8 mars 2006) :

- Les élus préféreraient qu'il n'y ait qu'un seul club, mais si l'arrangement ne pouvait se faire pour la rentrée sportive, ils aideraient l' ACTA comme pour toutes autres associations touquettoises.
- La municipalité souhaite que le T.A.C. Athlétisme organise leur Assemblée Générale Ordinaire en juin.
- Il n'y aura pas de problème pour les indemnités club versées au TAC athlé concernant certains athlètes en demande de mutation (si nous devons payer, il y aurait un jeu d'écriture comptable avec les subventions)
- L'A.C.T.A. aura la possibilité d'utiliser les bus de la cellule transport de la ville quand ceux-ci seront disponibles et sollicités.
- L'A.C.T.A. mettra à disposition les équipements sportifs et le matériel de la ville.

Chacun des présents lors de l'entretien de lundi évoque ce qu'il a ressenti à la sortie du bureau du maire.

La position des éducateurs et entraîneurs pour les compétitions :

- Pour les jeunes (<= à minimes), il faut continuer les compétitions et les entraînements (afin de ne pas prendre les jeunes en otage)
- Pour les grands (>= cadets), on laisse le choix aux athlètes mais en leur suggérant de ne pas faire les compétitions par équipe.

Arnaud propose que nous fassions une photo des éducateurs, entraîneurs et membres du comité. La date est programmée au mercredi 5 avril 2006, à 16H00.

Le Conseil d'Administration autorise, à l'unanimité, Félix DEBRUNE, Président, et Stevens RIMBAULT, Trésorier, à ouvrir un compte au Crédit Agricole, avec une signature séparée pour les chèques. L'ouverture ne pourra se faire qu'à réception de l'enregistrement de l'association au Journal Officiel.

Stevens RIMBAULT présente le budget prévisionnel (voir ci-joint).

Marie-Jo PETIT annonce que son petit-fils Maxime va dessiner un logo pour le club

Fin de la séance : 21H10